



HAL
open science

**Revue italienne : Stato e Mercato n° 61, avril 2001;
Polis n° 1, 2001; Rivista Italiana di Scienza Politica n° 1
et 2, 2001**

Emmanuel Négrier, Carlo Baccetti

► **To cite this version:**

Emmanuel Négrier, Carlo Baccetti. Revue italienne : Stato e Mercato n° 61, avril 2001; Polis n° 1, 2001; Rivista Italiana di Scienza Politica n° 1 et 2, 2001. Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale, 2001, pp.149-150. hal-02528048

HAL Id: hal-02528048

<https://hal.science/hal-02528048>

Submitted on 24 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Revue italiennes : *Stato e Mercato* n° 61, avril 2001; *Polis* n° 1, 2001; *Rivista Italiana di Scienza Politica* n° 1 et 2, 2001.

Mr Carlo Baccetti, Mr Emmanuel Négrier

Citer ce document / Cite this document :

Baccetti Carlo, Négrier Emmanuel. Revues italiennes : *Stato e Mercato* n° 61, avril 2001; *Polis* n° 1, 2001; *Rivista Italiana di Scienza Politica* n° 1 et 2, 2001.. In: Pôle Sud, n°15, 2001. La Commission Européenne en politique(s) pp. 149-150;

https://www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2001_num_15_1_1133

Fichier pdf généré le 23/04/2018

Revue des revues

Stato e Mercato, n° 61, avril 2001

Polis, 1, 2001

Rivista Italiana di Scienza Politica, 1 et 2, 2001

Le numéro 61 de *Stato e mercato* consacre un dossier au thème du “gouvernement des entreprises, coûts de transaction et juridicisation”. Comme l’indique Fabrizio Barca en introduction, (“ la réforme inachevée du gouvernement sociétairien italien”) le débat sur la *corporate governance* s’est développé dans un contexte où les pays les plus industrialisés, confrontés à une concurrence institutionnelle croissante où s’affrontent des modes alternatifs de commandement capitaliste de la part des entrepreneurs. La concurrence dans le champ des entreprises a donné naissance à d’importantes transformations institutionnelles : les institutions en cause sont celles qui régulent les firmes et donc, in fine, les conflits d’intérêt entre les entrepreneurs, qui cherchent à orienter leur stratégie sans interférences, et ceux des propriétaires, financeurs et actionnaires, qui veulent avant tout faire prospérer leurs fonds.

C’est précisément la qualité de ces institutions qui distinguent avant tout les différents modèles de capitalisme : ce dossier fait le point sur les transformations notables advenues en Italie, au cours des années 1990, dans les normes qui réglementent l’activité des institutions préposées à la *corporate governance*. Ces transformations, dit encore Barca, remontent au processus de privatisation du secteur public et se sont étendues à la réforme des sociétés cotées en bourse, au marché immobilier et aux règles de passation des marchés au point d’intéresser l’ensemble du droit des sociétés et du droit commercial. Les articles de Massimo Belcredi (“*Corporate governance, apertura della compagine sociale e soluzione delle controversie*”, pp. 17-43), de Fabrizio Cafaggi (“*Riforma del diritto societario : il ruolo delle clausole generali*”, pp. 45-77), de Luca Enriques (“*Il nuovo diritto societario nelle mani dei giudici : una ricognizione empirica*”, pp. 79-105) et enfin de Matteo Rescigno (“*La Consob : un legislatore-giudice dimezzato?*”, pp. 107-133) offrent au lecteur un matériau empirique et quelques réflexions synthétiques sur le comportement adopté par les institutions qui ont le devoir d’orienter, de réglementer ou de résoudre les conflits. Ces institutions sont-elles désormais assez légitimes, vis-à-vis des entreprises

ou de l’opinion ? disposent-elles des compétences nécessaires pour exercer leurs responsabilités ? – une question qui concerne en premier lieu les sections spécialisées des tribunaux civils. La conclusion est qu’il reste beaucoup à faire pour que les institutions régulatrices de la *corporate governance* soient en mesure de répondre à ces demandes de légitimation et de compétence que les réformes législatives, au cours des années 1990, exigent d’elles. On y dénonce l’absence d’une “éthique des affaires partagée”, de “principes de référence partagée par la communauté des affaires” (Barca), principes qui devraient servir à stabiliser les règles et résoudre les controverses. Ce modèle, qui existe aux États-Unis, et auquel fait référence la réforme des instances du droit des sociétés, mise en œuvre en Italie.

On signalera en outre dans le même numéro un article d’Andrea E. Goldstein consacré à l’industrie française de la défense dans le nouveau contexte européen. L’auteur reconstitue le parcours, assez tortueux, que l’industrie militaire française a suivi pour parvenir à une privatisation partielle et pour s’adapter à une logique de marché. Il soutient que les difficultés sont liées à la dépendance de cette industrie vis-à-vis du gouvernement, comme dans d’autres secteurs stratégiques. Le dirigisme d’État a rendu plus difficiles les processus de concentration des entreprises à l’échelle supranationale, dans le cadre de la formation d’un marché unique européen. L’auteur développe ses considérations en analysant la fusion entre Aérospatiale et Deutsche Aerospace dans la production d’Airbus ; une fusion qui ne peut être comprise, dit-il, sans référence au processus de formation d’une stratégie commune de défense européenne.

Le dossier de *Polis* n°1 est consacré, lui, au phénomène social de la prostitution féminine. “Mutations, normativité et interprétations sociales de l’échange entre sexe et argent” en est le titre, qui commence par une brève introduction : “les paradoxes de la prostitution” de Daniela Danna, qui cadre l’objet d’étude en partant de la définition plus générale qui se puisse donner de la prostitution : “prestation sexuelle à finalité de plaisir” et en souligne les caractéristiques universelles : la composante économique,

creative commons



Persée

qui en fait une transaction de type commercial, et la nature relativement indiscriminée des divers partenaires sexuels. Trois articles suivent, qui relient le phénomène à la forte présence immigrée sur les trottoirs des cités italiennes. La contribution de Franca Bimbi repose sur une étude de terrain conduite dans plusieurs villes du nord-est. Il traite en particulier les relations entre genres : la domination que les hommes exercent sur les prostituées, qu'ils proviennent des pays riches (les italiens) qui utilisent leurs ressources pour obtenir des prestations sexuelles payantes (et sur la domination qu'ils peuvent exercer sur les immigrées quand ils ne le peuvent plus sur leurs concitoyennes) ; soit ceux des pays pauvres, qui jouissent souvent d'un accès plus facile aux femmes, dont la déférence à leur égard leur permet de les offrir sur le marché. Si bien que, dans le marché de la prostitution on rencontre une "collaboration" entre hommes des pays riches et pauvres. L'article d'Antonio Roversi retrace les résultats d'une recherche conduite à Modena, riche cité émilienne, sur la base de 24 interviewees de prostituées albanaises, nigériennes et slaves. Au travers des entretiens, il reconstruit les modes de recrutement, le voyage vers l'Italie, les conditions par lesquelles elles sont contraintes de travailler dans les rues, leurs rapports avec les clients. Enfin, un article de D. Danna examine les contenus et objectifs des quelque 20 propositions de loi présentées au cours de la XIII^e législature (1996-2001) et qui ont pour objet l'abrogation ou l'amendement de la loi Merlin qui, en 1958, abolit les maisons closes et contraignit la grande part des prostituées à transférer leurs activités sur les rues. L'article discute les idées qui fondent les diverses propositions de loi, depuis celles qui militent pour une réouverture des bordels, autogérés par les prostituées et punissent l'exploitation de celles-ci, jusqu'à celles qui prohibent le racolage mais libéralisent les maisons closes, en passant par celles qui proposent des peines lourdes, jusqu'à la prison, pour tous : prostituées et clients. Il souligne en particulier les différences de position qui traversent les partis politiques en interne.

La prestigieuse *Rivista Italiana di Scienza Politica*, fondée par Giovanni Sartori, marque un changement brutal et radical de la composition de son comité scientifique et de sa rédaction, aux côtés de Sartori. Dans le n° 1, on signalera la

contribution du nouveau co-directeur, Gianfranco Pasquino (" Trente ans de science politique") qui tente avec lucidité un bilan du parcours accompli par la science politique italienne depuis la naissance de la RISP, en 1971. Sa conclusion est que les pas les plus significatifs ont été accompli avant tout grâce à la contribution des études de politique comparée et en particulier ceux qui ont été consacrés aux processus de développement politique et de démocratisation étatique. Dans le même numéro, on signalera aussi l'article de P. Nikiforos Diamandouros et F. Stephen Larabee sur "La démocratisation en Europe Sud-Orientale". Ils inscrivent les processus de transition démocratique dans les pays ex-socialistes dans une perspective comparée, se réclamant des études sur la consolidation démocratique. En particulier, ils cherchent à vérifier le poids de facteurs macro historiques et des rapports de longue période entre État et société sur la consolidation démocratique. Ils en concluent que ces facteurs ont interagi avec les modalités (parmi lesquelles la plus ou moins grande durée de la transition) à travers lesquelles ces pays sont sortis des régimes autoritaires à la fin des années 1980. De cette interaction sont issus des parcours différenciés, d'un pays à l'autre, sur la voie de la consolidation. Dans le n° 2 de la RISP, on mentionnera enfin un article de Pietro Grilli di Cortona sur l'influence des partis nationalistes en Europe. L'article tente de mettre au point une première cartographie des nationalismes et des partis nationalistes européens, de l'ouest comme de l'est, en proposant quelques critères de classification. L'auteur s'interroge en outre sur les raisons du succès que les revendications de ces partis ont souvent rencontré, alors que, pour être actifs, ils ne représentent que des minorités très limitées dans les États respectifs. Sa réponse est que ces partis, parce qu'ils sont concentrés dans des aires territoriales restreintes, où ils contrôlent des minorités ethnographiques et jouissent d'une claire domination politico-électorale, sont en mesure d'exercer des pressions efficaces sur l'État central. En outre, rappelle Grilli di Cortona, on doit prendre en considération le fait que l'autorité des États est aujourd'hui constamment remise en question par des processus d'intégration sub-étatique et les rends moins résistants aux revendications d'autonomie qui en proviennent.

C. Baccetti (Traduit par E. Négrier)